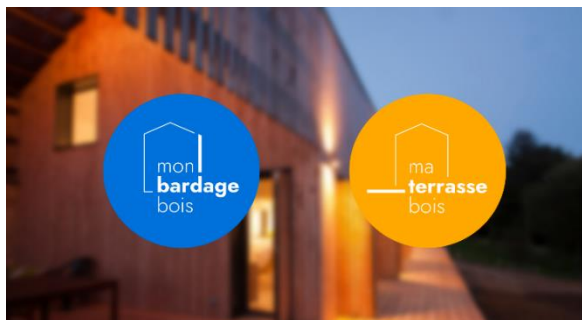


Campagnes « Mon bardage bois » & « Ma terrasse bois », la filière valorise les bénéfices du bois dans la construction : écoresponsable, accessible et esthétique !



La campagne de communication et d'information « Mon bardage bois » & « Ma terrasse bois », à l'initiative de la Fédération Nationale du Bois (FNB) et Le Commerce du Bois (LCB), financée par France Bois Forêt, a pour objectifs de valoriser les points forts du matériau bois dans son emploi en bardage et en terrasse, auprès des clients professionnels et particuliers.

L'aspect durable du bois est un levier résolument pertinent dans un contexte où les pouvoirs publics

comme les citoyens sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux dans la construction. Dans le cadre de la Réglementation Environnementale (RE) 2020, le bois employé en bardage et en terrasse se démarque par ses nombreux avantages, confirmés par des FDES Bois : un matériau biosourcé et renouvelable contribuant à la neutralité carbone, réemployable et recyclable. D'autres tendances durables contribuent à faire du bois un matériau plébiscité : la demande croissante en bois naturels et sans traitement chimique ; et le développement d'offres de bois français géré durablement (FSC, PEFC) favorisant les circuits courts.

Dans un contexte favorable, dû notamment à la crise sanitaire, les marchés des bardages bois et des terrasses en bois ont réalisé des performances record : +14% pour les bardages entre 2019 et 2020¹ et +34% pour les terrasses entre 2019 et 2021².



Valoriser le potentiel décoratif et esthétique du bois

En neuf comme en rénovation, les possibilités décoratives du bois, dans l'habitat et en aménagement extérieur, séduisent les Français. La filière souhaite aussi démontrer que les acteurs du secteur développent des offres conformes aux nouvelles tendances telles que le sur-mesure et la mixité des matériaux (formats différents, mélanges de finitions, de couleurs, intégrations de lumières).

Contacts presse :

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 - suke.churlaud@neostory.fr

Cassandra Lejeune – cassandra.lejeune@neostory.fr

Pédagogie de mise en œuvre, aide au choix et levée des freins

Un effort spécifique se concentrera sur les bonnes pratiques de mise en œuvre pour les professionnels (formations, guides, tuto, choix des techniques, DTU) et les particuliers (pour la pose, l'entretien d'une terrasse notamment). La volonté est également de continuer à informer et rassurer face à certaines idées fausses, sur le vieillissement et le grisaillement naturel du bois ou encore sur la glissance des terrasses.

Une campagne transverse multi-cibles

Coordonnée par le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), la campagne est bâtie sur un écosystème media digital complet. Elle comprend une présence sur les réseaux sociaux ([LinkedIn](#), [Instagram](#), [Facebook](#), [YouTube](#) et [Pinterest](#)) et la création de sites internet dédiés (www.ma-terrassebois.com et www.mon-bardagebois.com), de vidéos et de tutoriels. Deux plaquettes argumentaires de présentation des atouts majeurs des terrasses et bardages bois sont également téléchargeables depuis chaque site Web.

Côté outils, un simulateur en ligne sera lancé en janvier 2023 pour accompagner les professionnels dans leurs prises de décision (impact carbone, diversité des bois disponibles, vieillissement, etc.).

Les actions de communication adressent deux catégories de publics :

- les professionnels (aménageurs, collectivités, maîtres d'ouvrage/d'œuvre, architectes, bureaux d'études, négoce et GSB, constructeurs, paysagistes) pour la campagne Mon bardage bois
- les particuliers pour la campagne Ma terrasse bois.



Contacts presse :

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 - suke.churlaud@neostory.fr

Cassandra Lejeune – cassandra.lejeune@neostory.fr

Le bois : une solution durable et une réponse environnementale



Le bardage et la terrasse bois contribuent aux enjeux de la neutralité carbone fixés par la RE2020

La RE2020 vise à diminuer l'impact des bâtiments neufs sur le climat, depuis leur construction et durant leur cycle de vie. Le bois est un matériau biosourcé et renouvelable qui stocke du carbone atmosphérique et lutte contre l'effet de serre. De plus, une lame de bois nécessite peu de transformation, limitant davantage l'empreinte carbone. La RE2020 est donc une évolution réglementaire très favorable à l'utilisation du bois dans la construction.

Analyse du Cycle de Vie (ACV) et Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

Le bardage nécessite peu de transformation, ce qui limite d'autant plus l'empreinte carbone. Cet impact environnemental réduit est détaillé dans des fiches FDES disponibles sur [la base INIES](#), ce qui répond aux enjeux de la RE2020. La filière bois met à disposition deux configurateurs de FDES, [de-boisdefrance.fr](#) et [de-bois.fr](#).

Une demande croissante en bois naturellement durable

La tendance vers des produits toujours plus durables et sans traitement chimique s'affirme sous la demande de différents acteurs professionnels (architectes, distributeurs) et du grand public. Bien qu'ils ne représentent qu'une faible partie du marché (5% du volume consommé pour la terrasse, 20% pour le bardage), les bois naturels devraient s'imposer davantage dans les prochaines années. C'est le cas des bois résineux sans traitement (comme le Mélèze et le Douglas), qui ne représentent que 8% du marché mais qui progressent depuis 4 ans, portés par une appétence pour des produits plus vertueux.

Vers plus de valorisation du bois local français

Une autre tendance éco-responsable concerne le sourcing du bois pour les bardages et les terrasses. Les acteurs de ces marchés souhaitent le développement d'offres de bois locaux, européens et surtout français. La forêt française propose de multiples essences gérées durablement (FSC, PEFC) dans des volumes importants, favorisant les circuits courts et minimisant les transports. Le label Bois de France permet de prouver le caractère local des bois de bardage et de platelage.

Le bois, un matériau réemployable et recyclable

L'avantage du bois en revêtement de façade ou de sol est sa longue durée de vie et d'exploitation. Contrairement à d'autres matériaux de construction, les lames sont réparables à l'infini, et peuvent se réemployer ou se recycler en fin de vie.

Contacts presse :

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 - suke.churlaud@neostory.fr

Cassandra Lejeune – cassandra.lejeune@neostory.fr

Données marchés du bardage en bois et des terrasses en bois

Le bardage bois en constante progression

Ce marché a enregistré des augmentations des ventes, en surface, de +12,5% entre 2019 et 2020, et de +25% entre 2019 et 2021, selon l'étude Mornas¹. Cette croissance s'explique par un double facteur : des projets plus nombreux dans le résidentiel (rénovation, surélévation, isolation), dans le tertiaire et les bâtiments collectifs ; et une volonté des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et architectes de s'orienter vers des constructions bas carbone plus environnementales avec des bois naturellement durables sans traitement chimique. Selon l'étude, si l'offre continue de répondre aux tendances du secteur, le marché du bardage bois devrait progresser à minima de 16 à 17 % d'ici 2025.

Côté typologies et segmentations, les principaux produits sont les bardages autoclavés (majoritaires), les bardages avec saturateurs (forte progression, +145 %), les bardages naturels (progression moyenne, +11%) et les bardages peints (en recul, -27%). Les principales essences sont l'Épicéa, le Douglas, le Mélèze, le Red Cedar et le Pin du Nord.



La terrasse bois en forte accélération

Le marché de la terrasse bois (résineux, bois exotique, bois de feuillus et lames composites) est en constante progression depuis 2015, avec une accélération sans précédent de +34% entre 2019 et 2021², pour un total de 16 millions de m² vendus en 2021. Cette dynamique est une conséquence du contexte de crise sanitaire dû à la pandémie : les restaurateurs des grandes agglomérations ont installé des terrasses et les particuliers ont aménagé leurs espaces extérieurs (jardin, balcons, terrasses). Par ailleurs, la construction neuve a constaté un engouement pour un recours massif aux matériaux biosourcés plus écologiques. Avec une croissance continue supérieure à 10 % par an, les professionnels tablent sur des ventes qui pourraient atteindre les 25 millions de m² à horizon 2025.

Les terrasses en bois résineux représentent plus de 60% des ventes pour atteindre 10 millions m² vendus en 2021. Les bois résineux traités représentent la quasi-totalité de ce marché (92%) dont une forte majorité de résineux avec traitement autoclave.

Les terrasses en bois exotique se maintiennent à 3 millions m² vendus en 2021, soutenues par une offre en bois certifiés forêts durables (FSC ou PEFC).

¹ Étude « LE MARCHÉ DU BARDAGE BOIS EN 2021 - Évolution du marché, perception et prospectives » par Jean-Marc Mornas

² Étude « MARCHE DE LA TERRASSE BOIS ET DÉRIVÉS - Évolution 2017-2020, estimation 2021 et perspective 2025 » par Jean-Marc Mornas, pour le compte du Commerce du Bois

Contacts presse :

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 - suke.churlaud@neostory.fr

Cassandra Lejeune – cassandra.lejeune@neostory.fr

La campagne est initiée par la FNB et le LCB, financée par France Bois Forêt et coordonnée par le CNDB

Présentation de la FNB



Organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France, la Fédération Nationale du Bois agit pour le compte d'entreprises et intervient dans les débouchés variés : exploitation forestière, première transformation du bois (sciage, tranchage...), deuxième transformation du bois (rabotage, collage, assemblage...), négoce bois, export, palette et caisses palettes, produits la construction (structure bois, aménagement intérieur et extérieur...), énergie. Elle a pour missions principales : d'être, pour le compte de ses adhérents, un interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés ; de développer la compétitivité des entreprises des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

Plus d'informations : www.fnbois.com

Présentation de LCB



Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, à destination des marchés de la construction et de la rénovation. LCB fédère des importateurs de solutions bois ainsi que des agents commerciaux, des industriels (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), des négociants spécialisés bois (réunis sous le label Expert Relais Bois), ou encore des partenaires (ex. scieries, logisticiens, etc.). L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs. Tous les membres de LCB sont signataires d'une Charte d'engagements RSE à travers laquelle ils s'engagent à acheter et à promouvoir des bois issus de forêts gérées durablement, à réduire leur impact carbone ou encore à soutenir des initiatives en faveur de la biodiversité, de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'économie circulaire. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. LCB a également lancé en 2022, l'Académie du Commerce du Bois. Cette dernière permet aux commerciaux de renforcer leurs connaissances générales et produits, à travers un apprentissage original sous la forme d'une vingtaine de modules e-learning.

Pour en savoir plus : www.lecommercedubois.org / www.academie.lecommercedubois.org

Présentation de France Bois Forêt



L'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, France Bois Forêt, cofinance, aux côtés des professionnels de la filière des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois. Ses champs d'intervention couvrent : la recherche, le développement et l'innovation afin de permettre aux produits transformés en France de répondre aux exigences normatives et réglementaires ; la promotion technique ou générique afin d'accroître la demande en bois au profit des producteurs et transformateurs de bois français ; l'éducation à l'Environnement, l'attractivité des métiers ; la mobilisation de la ressource forestière française ; la mise à disposition de données statistiques afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier les marchés et de suivre l'offre et la demande. France Bois Forêt encourage également l'innovation et l'exportation de produits transformés en soutenant les actions portées par Frenchtimber. Enfin, l'Interprofession nationale agit auprès de ses membres en tant qu'instance de concertation et de décisions pour assurer le dynamisme et la cohérence de ses actions.

Plus d'informations : franceboisforet.fr

Présentation du CNDB



COMITÉ NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU BOIS

Structure de résonance de l'ensemble de la filière française du bois, Le Comité National pour le Développement du Bois œuvre activement pour assurer le rayonnement du bois, matériau naturellement doté d'atouts essentiels pour la conception, la construction et l'aménagement. Les acteurs et professionnels de la filière, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage étant les premiers ambassadeurs du bois, le CNDB pourvoit à l'entraînement de la synergie de cet écosystème d'ampleur et déploie un panel de supports valorisant chacune des composantes amont et aval. De la formation à la communication, les supports, applications et contenus développés par le CNDB sont conçus comme des nœuds de rencontres des savoirs à destination de l'ensemble du spectre de la construction en France.

Contacts presse :

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 - suke.churlaud@neostory.fr

Cassandre Lejeune – cassandre.lejeune@neostory.fr